

# Mon projet, 1972

## Texte de Victor Vasarely

Vivant pleinement dans mon temps, l'évolution du monde a puissamment répercuté sur ma pensée, sur mon éthique et sur mon oeuvre. Mes rapports familiaux, amicaux - donc de l'individu à l'individu - ont été profondément modifiés en faveur du social. L'idéologie égocentriste s'est muée donc en une idéologie de la communauté, infiniment plus humaine : il est plus noble de donner à tout le monde que d'accaparer tout pour soi et pour ses proches. Cette prise de position, aujourd'hui irréversible, a mis beaucoup de temps à murir et à se définir. On retrouve son cheminement - parallèle à l'oeuvre plastique - dans mes nombreux écrits assemblés sous forme de « Notes brutes » ou parus dans des Monographies.

Tout le monde a été et est donc largement averti. Faisant les mêmes études, collaborant toujours intimement, ma femme partage entièrement mes vues. En rédigeant notre « dernière volonté », nous ne nous dressons pas contre les lois, les coutumes, la morale et les sentiments qui caractérisent encore la société où nous vivons, mais il ne peut pas être question d'un testament dans lequel la totalité de nos biens soit léguée à la descendance. Nous avons trouvé normal que l'aide matérielle de nos parents, à notre égard ait cessé en 1930, tandis que notre aide en retour - les concernant - commencée en 1945, soit toujours en vigueur. Quant à nos propres enfants, adultes respectivement depuis 1952 et 1955, ils n'ont jamais manqué de rien et ils continuent à jouir sous des formes diverses de nos biens. Il est entendu aussi que nos biens immobiliers et mobiliers ainsi que nos économies, constitueront un héritage coutumier en leur faveur. Par contre, il en sera tout autrement quant au fruit palpable de l'oeuvre. Il s'agit de l'oeuvre dessinée et peinte, dite « les originaux » et de l'oeuvre éditée sous formes de planches, albums, sculptures, dites « les multiples ». L'avènement d'une élite aisée a eu pour conséquence le doublage de la valeur d'art par une valeur marchande. Au lieu de profiter largement d'un revenu croissant, grâce à une cote internationale solidement établie, nous avons décidé de fonder et d'entretenir des institutions d'utilité publique : le Musée Didactique de Gordes, et son complément, le centre de recherche d'Aix-en-Provence, réunis sous le dénominateur commun: la Fondation Vasarely. Parallèlement, d'autres donations se font et se feront de notre vivant aux musées français et étrangers, notamment à ceux de notre pays d'origine : la Hongrie.

Nous ne nous étalerons pas en détail sur l'énorme entreprise en cours de réalisation. Les statuts et d'autres documents en témoignent largement.

Sains de corps et de l'esprit, en pleine possession de nos forces, nous décidons simplement de parachever notre idéal. Les donations massives inaliénables et - bien entendu - aliénables, assurant la viabilité de nos institutions, se succéderont donc dans le cadre de la loi. Nos fils prennent successivement connaissance des inventaires et des fichiers énumérant les stocks des originaux et des multiples. La liste des donations déjà faites, et celles en cours, leur sera également communiquée, soit par nos soins, soit par le Conseil d'Administration de la Fondation Vasarely dont ils sont membres. Ils sauront également en temps ce que nous entendons léguer à nos amis et collaborateurs fidèles. Quant à la part de nos enfants, de nombreuses toiles resteront dans les immeubles privés d'Annet-sur-Marne et de Gordes, accrochées sur les murs ou rangées dans les réserves. Ces oeuvres et d'innombrables croquis, dessins et documents de valeur, leur reviendront de droit.

Comme toute entreprise d'envergure, la construction du bâtiment principal de la Fondation à Aix-en-Provence, demande du temps : des retards sont inévitables. Mais, les problèmes de loin les plus importants demeurent les suivants :

1. Les grandes intégrations murales.
2. L'installation d'une exposition permanente des exemples polychromes.
3. La mise en place du dispositif d'information sous forme de présentoirs.
4. L'installation d'une bibliothèque, d'une documentation, des archives.
5. L'installation d'une salle de projection et d'un écran électronique de grande dimension.
6. L'installation d'un atelier de recherche.
7. La mise au point du fonctionnement, le recrutement du personnel et l'établissement des liaisons avec les Écoles et les Universités, puis avec le public.

Tous ces points sont plus largement traités et expliqués dans des textes adéquats ci-joints. Afin que ce vaste programme puisse être réalisé, sans vouloir défier le sort je suis conscient de la nécessité de ma présence physique pour au moins les trois années à venir, en comptant de la rédaction de ce manuscrit en Octobre 1972. Si je devais disparaître avant ce terme, le Centre d'Aix-en-Provence ne verra pas le jour dans sa forme imaginée par moi, malgré ma confiance dans ma famille et dans les Membres du Bureau de la Fondation. Ils décideront donc eux-mêmes du sort du bâtiment entrepris mais non achevé. Le Musée de Gordes, fonctionnant d'une manière satisfaisante depuis plus de deux ans, ne pose pas de problème. Sa gestion financière sera assurée par les dispositions qui seront prises lors de la prochaine réunion de Conseil d'Administration de la Fondation. Les dispositions quant aux assises matérielles du Centre d'Aix-en-Provence sont en train d'être élaborées.

Dans le cas favorable, à partir de l'automne 1975, le Centre pourra fonctionner grâce à son mécanisme propre : les résultats de toute une vie laborieuse seront dialectiquement inscrits dans ses rouages : les générations à venir assureront sa continuité.

En résumé, je lègue l'essentiel de mes créations à la communauté, le mieux représentée en fin de compte par l'État de toujours. L'oeuvre dans son ensemble doit être trésor commun d'utilité publique, sans but lucratif et non les biens des particuliers dispersés dans le monde. Je suis conscient d'avoir élaboré à l'aide d'un langage plastique - qui m'est propre - non seulement un environnement contemporain, un style par excellence, mais aussi une nouvelle éthique, un idéal - ô combien nécessaire - dans un moment du crépuscule de tous les Dieux du passé.

Il va de soi qu'au fur et à mesure de la production d'événements importants, des modifications peuvent être apportées au présent manuscrit, ou bien de nouveaux éléments s'y ajouteront sous forme d'annexes.